



CSE Départements et Services Communs (DSC) Des candidat.e.s pour défendre les intérêts de l'encadrement

CGF - CML - COM - EDT - GIS JUR - MOP - SDG - SID - VAL

Le premier tour des élections professionnelles s'est tenu du 22 au 26 novembre dernier et les salariés ont positionné la **CGT-RATP première organisation syndicale dans l'entreprise avec 31,78 %** des voix dans un contexte où les agents se sont beaucoup plus exprimés que lors du précédent scrutin. Le taux de participation s'établissant à 57,87 % en 2021 contre 45,13 % en 2018.

Elections 2021



Votez en ligne !

A l'issue du premier tour, la CGT apparaît comme **seule organisation syndicale représentative dans les 12 CSE**. L'audience de la CGT dans l'encadrement s'élève à 30,7%, en progression de 4 points par rapport au scrutin de 2018.

Pour ce qui est de notre périmètre Départements et Services Communs (CGF - CML - COM - EDT - GIS - JUR - MOP - SDG - SID - VAL), là aussi les salariés ont fait le choix de positionner la **CGT première organisation syndicale** avec 33,5 %.

C'est un très bon résultat qu'il va falloir confirmer...En effet, **le quorum n'ayant pas été atteint** (moins de 50 % des salariés ont voté) un second tour va être organisé. **Il se déroulera selon les mêmes modalités que le premier tour**, à savoir un vote électronique qui va se tenir du 7 au 10 décembre 2021 (clôture du scrutin à 14h).



Les enjeux de ce second tour sont cruciaux tant les dossiers et réorganisations dans les années à venir seront nombreux et structurants pour les personnels d'encadrement du périmètre DSC : réorganisation complète de l'entreprise (RATP 2023), transfert de personnel dans les filiales d'exploitation, poursuite du programme Diapason, défense du régime de retraite, etc.

Il faudra **une organisation syndicale forte** pour s'opposer à ces projets tout en étant force de propositions. La CGT-RATP, première force syndicale dans l'entreprise, n'abordera pas ces discussions **pour négocier le démantèlement de l'entreprise et les reculs sociaux afférents mais en étant à l'offensive** comme elle le fait à chaque fois avec détermination et avec le souci d'associer les agents. Pour pouvoir défendre les intérêts des agents de maîtrise et cadres de DSC, **il faut une CGT au plus haut niveau.**

Il est indispensable de s'exprimer, **ne pas voter c'est valider sans réserve la politique de l'entreprise.**
A l'inverse, voter CGT c'est envoyer un message fort à la Direction.

Pour voter, **les codes sont identiques à ceux du premier tour**, en cas de perte vous pouvez les récupérer rapidement en appelant simplement la hotline au 01.44.30.05.60 ou en suivant le lien :

<https://ratp-cse.vote.voxaly.com/pages/duplicata/identification.htm>



Ou en utilisant le flashcode :

Nous invitons tous les salariés de ce périmètre (y compris celles et ceux qui n'ont pas voté au premier tour) à **se mobiliser pour ce second tour et à porter massivement leur voix sur la liste CGT.**

On compte sur vous, vous pourrez compter sur nous !

Ce vote se fera uniquement par voie électronique du 7 au 10 décembre 2021 (avant 14h). Vous pourrez voter depuis un ordinateur ou votre smartphone.

*La CGT,
votre meilleur atout !*



Parallèlement, un autre scrutin se déroule, celui des administrateurs à la **Caisse de Retraite du Personnel de la RATP**. Vous avez **jusqu'au 13 décembre pour voter pour cette autre élection**. Là aussi le vote se fait uniquement par INTERNET. Vous avez reçu le matériel de vote à domicile et vous pouvez voter en vous connectant à :

<https://crpratp.paragon-election.com>

Pour toute difficulté rencontrée, nous vous invitons à contacter la hotline dédiée à ces élections au 09.72.30.55.63 ou par mail : supportvote@paragon-cc.fr

Se Syndiquer

Nom..... Prénom.....

Téléphone..... E-mail.....

Département.....

Bulletin d'adhésion à renvoyer par courrier intérieur à :

UGICT / CGT-RATP 85 Rue Charlot CHOT / CHARLOT

Tel : 01 44 84 52 45 - Int : 58770 - Mail : orga.ugict.ratp@gmail.com



<http://ugict-ratp.reference-syndicale.fr>